

La Chapelle-Neuve. Les éoliennes de Guerharo montées pour fin avril.

Par Ouest-France

Publié le 07/04/2018 à 06h59



Christophe Biger (à gauche) a fait visiter le chantier aux élus et propriétaires | Ouest-France

L'installation du champ éolien est en bonne voie et devrait être finie à la fin du mois. Après plus de quinze ans d'attente et de rebondissements !

« **Un seul mot : enfin ! Enfin un projet qui aboutit !** », a déclaré Jean-Paul Prigent, maire, jeudi, à propos du champ éolien de Guerharo. Appréciation partagée par son homologue callacoise, Lise Bouillot.

Le maire a rappelé que le premier prospecteur est venu dans la commune en 2002, mais que les difficultés et retournements administratifs (définition puis abrogation des zones de développement éolien, entre autres) ont retardé l'avancement du projet.

85 m de haut

Celui-ci est maintenant en voie de concrétisation puisque les travaux ont commencé, à cheval sur La Chapelle-Neuve et Callac. Six éoliennes (quatre à Callac, deux à La Chapelle-Neuve) dresseront bientôt leurs pales à 85 m de haut et commenceront à produire de l'électricité « **en août ou septembre** », précise Christophe Biger, chargé de projet à P & T technologie, entreprise en charge du développement et de l'exploitation du champ éolien et Enercon, fournisseur du matériel, en assurera la maintenance.

Jeudi, à l'invitation de l'entreprise, élus des deux communes concernées et propriétaires se sont rendus sur le chantier en cours. À l'aide de deux grues, les six éoliennes, d'une puissance unitaire de 800 kW, devraient être montées pour la fin avril.

Après une période de raccordement et de test, elles produiront l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de la taille de Guingamp, hors chauffage. Cette électricité sera distribuée dans le réseau local.

La hauteur limitée

« **On ne peut pas être contre tout développement énergétique, affirme le maire. Nous allons y contribuer de notre point de vue local.** » Il regrette toutefois le frein que constitue le couloir aérien de l'armée, limitant la hauteur des éoliennes et donc le diamètre du rotor et la production d'énergie.

Christophe Biger a précisé que les différentes contraintes physiques et humaines (couloirs aériens, bâtiments classés, habitations, etc.) ramènent à 4 % de la Bretagne le territoire permettant l'implantation de parcs éoliens. Celui de Guerharo a une durée de vie de vingt ans, avant démantèlement.

Le chantier est interdit au public et il est surveillé à distance par caméra.